

# Païement

Quatre forfaits de demi-pension sont proposés aux familles :

- Forfait 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Forfait 3 jours : au choix
- Forfait 2 jours : au choix
- Forfait 1 jour : au choix

Pour les repas occasionnels merci de bien vouloir prévenir le service intendance 48h à l'avance.

Il n'y a pas de service de demi-pension le mercredi. Les élèves inscrits à l'A.S. doivent prévoir leur panier repas. Un micro onde est à leur disposition.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez vous adresser à l'Intendance du collège par téléphone ou par mail à [int.0780718g@ac-versailles.fr](mailto:int.0780718g@ac-versailles.fr)

## **TARIF DEMI-PENSION**

Le repas est facturé au prix unitaire de 3,70 €.